

Marigny le 04 septembre 2024

Chère présidente, Cher président,

Lors de notre Assemblée Générale Elective du 19 octobre 2024, le conseil d'administration sera renouvelé pour la prochaine olympiade (4 ans). A cette occasion, de nouvelles personnes peuvent se porter candidat(e)s et devront se faire connaître.

Il est essentiel que votre association et votre territoire soient représentés au sein du comité départemental. Votre opinion compte et nous intéresse.

**Pour rappel, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Manche (CDRP 50)** a été créé en 1997 pour mutualiser, partager des compétences et représenter les clubs, les randonneurs afin de développer et de promouvoir la « **randonnée et les marches** ». Et aujourd'hui le **CDRP 50** regroupe 22 clubs, 1214 adhérents et 4 commissions :

> **Sentiers et itinéraires** : pour la sauvegarde, l'amélioration, l'entretien, le balisage et la promotion de notre patrimoine d'itinéraires.

> **Pratique et adhésion** : pour accompagner les clubs dans leurs projets de diversification et d'accueil de nouveaux publics.

> **Formation** : pour sécuriser, encadrer et animer la pratique.

> **Vie associative et tourisme** : pour accompagner les associations dans l'animation de nos territoires. Pour développer une offre de services aux randonneurs et de prestations touristiques (séjours, encadrements rando, ...)

Le CDRP 50 doit poursuivre sa route pour que les actions entreprises depuis plusieurs années, ne soient pas vaines. Je compte sur vous pour que le département de la Manche reste indépendant et que d'autres structures ne soient pas décisionnaires en ce qui concerne notre activité

Pour mener à bien ces missions, nous avons besoin de femmes et d'hommes disponibles, motivés. Pour mémoire, la composition du comité directeur de 24 membres comprendra :

- un poste réservé à un médecin,
- un collègue général de 23 membres

Vous trouverez ci-joint le dossier de candidature.

Les demandes peuvent être adressées par courrier ou mail par l'intermédiaire du responsable d'association. N'hésitez pas à me contacter pour tous renseignements nécessaires.

Bien cordialement  
Etienne Amourette , Président du CDRP 50





**CANDIDATURES AU COMITE DIRECTEUR**  
(à renvoyer pour le 4 OCTOBRE 2024 au CDRP 50)

Nom de l'Association \_\_\_\_\_

Nom du Président(e) \_\_\_\_\_

Présente les candidatures suivantes:

Nom et prénom	Date de naissance	Numéro licence	Téléphone

**Attention !**

*8 candidats maximum pas association en alternant les candidatures masculines et féminines,*

**Quelles conditions doit-on remplir pour devenir administrateur (article 14.3 des statuts)**

- Être majeur
- Être titulaire d'une licence associative en cours de validité
- Pour les candidats de nationalité française, ne pas être condamné à une peine qui fait obstacle à l'inscription sur les listes électorales.
- Pour les candidats de nationalité étrangère, ne pas être condamné à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, ferait obstacle à l'inscription sur les listes électorales.
- Ne pas être sanctionné d'inéligibilité pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.
- Ne pas avoir de lien contractuel à titre onéreux avec la Fédération ou l'une de ses structures.

Fait le \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_

Signature de l'Association	Signature du Candidat